



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du mardi 22 février 2022

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	14	17

Date de la convocation : 16 février 2022

Date d'affichage de l'ordre du jour : 16 février 2022

L'an deux-mil-vingt-deux, le vingt-deux février à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en session ordinaire sur convocation en date du 16 février 2022, sous la Présidence de Madame LELIÈVRE Josiane, Maire.

Présents : Madame BOULIER Claude, Madame BUQUET Jessica, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Monsieur DELAMARE Dominique, Monsieur GAUDICHON Vincent, Madame LECOQ Annie, Madame LELIÈVRE Josiane, Monsieur ORIENT Olivier, Madame OSMONT Marie-Claire, Monsieur POTHÉRAT Frédéric, Madame SAHUT Géraldine, Madame TALBOT Christine et Monsieur TOUTAIN Éric.

Absents excusés :

Madame GUERZA Sylvie

Madame PATENOTTE Isabelle

Monsieur BRUNG Michel a donné pouvoir à Madame TALBOT Christine.

Madame NÉE Amélie a donné pouvoir à Monsieur COUILLER Jean-Paul.

Monsieur ZEDDE Alain a donné pouvoir à Madame TALBOT Christine.

Madame BUQUET Jessica a été nommée secrétaire de séance.

2022/11 – PRÊT NÉGOCIÉ PAR LE SDE 76 AUPRÈS DU CRÉDIT AGRICOLE POUR L'EXTENSION DU PARC DES TULIPIERS

Dans une démarche permettant de favoriser l'accès de ses adhérents aux travaux et aux investissements nécessaires au bon fonctionnement et à l'amélioration des territoires, le SDE 76 a négocié une enveloppe d'emprunts auprès du Crédit Agricole Normandie Seine.

Les travaux pour l'extension des réseaux au parc des Tulpiers sont concernés par ces emprunts, qui peuvent d'ailleurs être conclus pour un ou plusieurs dossiers de travaux menés par le SDE 76. Le SDE 76 n'est que le négociateur des taux, c'est bien le Crédit Agricole qui est le prêteur.

Madame le Maire attend le chiffrage concernant les travaux demandés au Chemin du bosc hue. Dès réception de ce dernier, il pourrait être demandé une simulation d'emprunt pour ces deux dossiers.

Madame le Maire précise que cette simulation n'engage en rien la Commune et que, si le Conseil Municipal souhaitait faire appel à l'emprunt négocié du SDE 76 dans le cadre de ces travaux, une proposition du Crédit Agricole serait soumise à une prochaine délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **AUTORISE** Madame le Maire à demander une simulation d'emprunt au SDE 76 pour les dossiers concernant le parc des Tulpiers et le chemin du bosc hue.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Josiane LELIÈVRE



Date d'affichage de la présente délibération
 Le 25 février 2022